

Les modes de pêche autorisés sur nos rivières Lot et Dordogne

Cahier des charges d'exploitation du DPF 2023-2027. Dessins source CSP 2003.

En sus des lignes classiques montées sur cannes et des balances à écrevisses, les pêcheurs amateurs aux engins et aux filets du département du Lot ont droit avec leur licence aux modes de pêche suivants :

- **Le tramail ou trémail.** *Seulement avec la licence « filets ».*

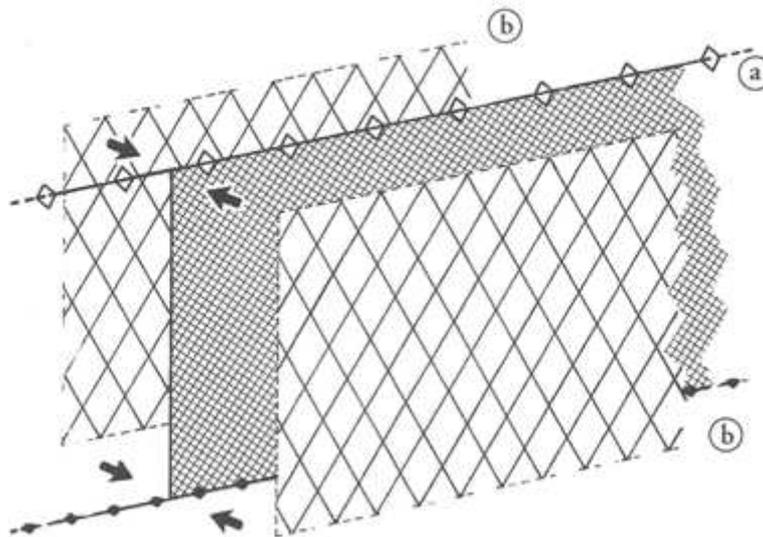


Figure 41 : Tramail. Le filet comprend une nappe centrale de petite maille, la flue (a), montée entre deux nappes de grandes mailles, les aumées (b).

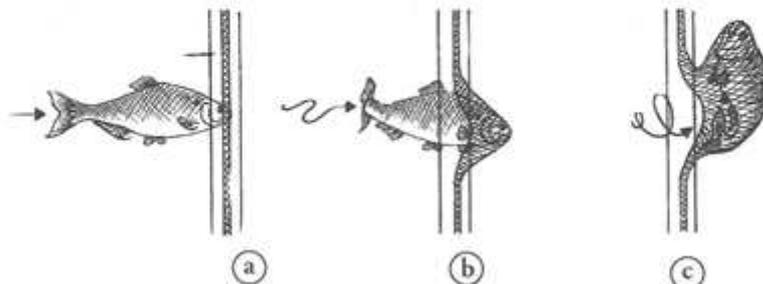


Figure 42 : Tramail. Après avoir traversé une aumère (a), le poisson se poche dans la flue (b et c).

➤ **L'araignée.** *Seulement avec la licence « filets ».*

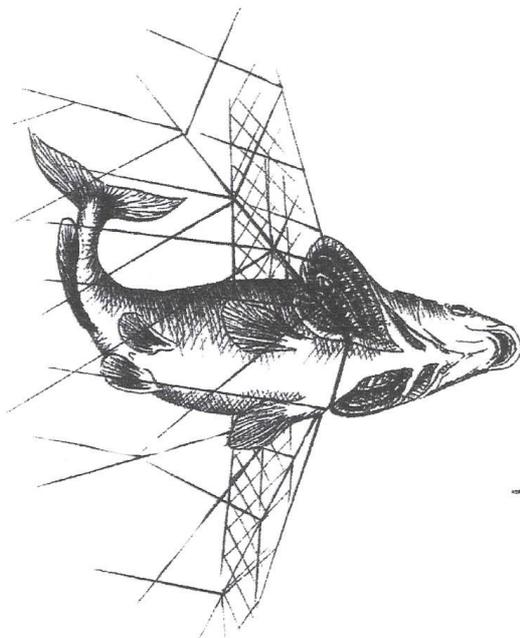


Figure 31 : Araignée. Principe de fonctionnement : le poisson tente de traverser la nappe qui le retient par les ouïes et les nageoires, tout autour du corps.

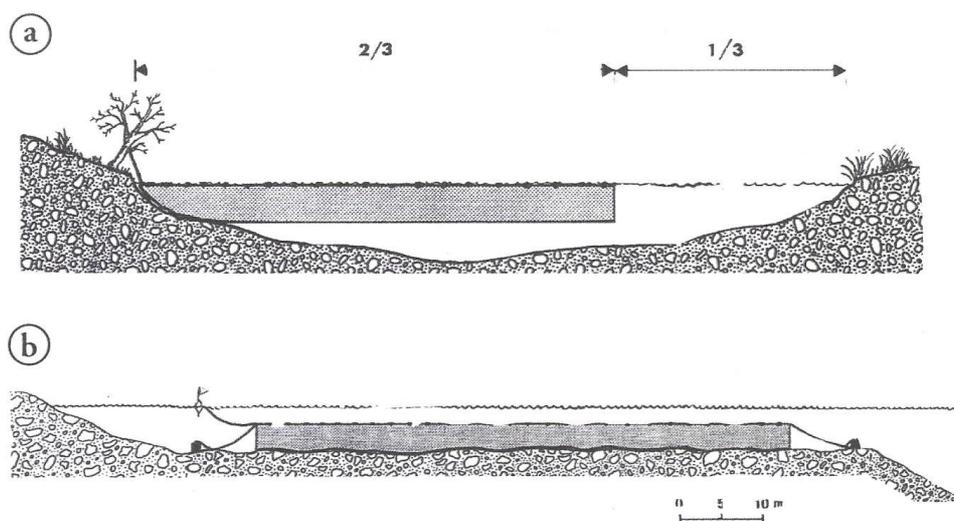


Figure 32 : Araignée. Filet maillant posé en surface (a) ou sur le fond (b), maintenu avec des poids, des ancrs ou accroché au bord. En rivière, il ne doit pas dépasser les deux tiers de la largeur mouillée.

➤ **Le coul.** *Seulement avec la licence « filets ».*

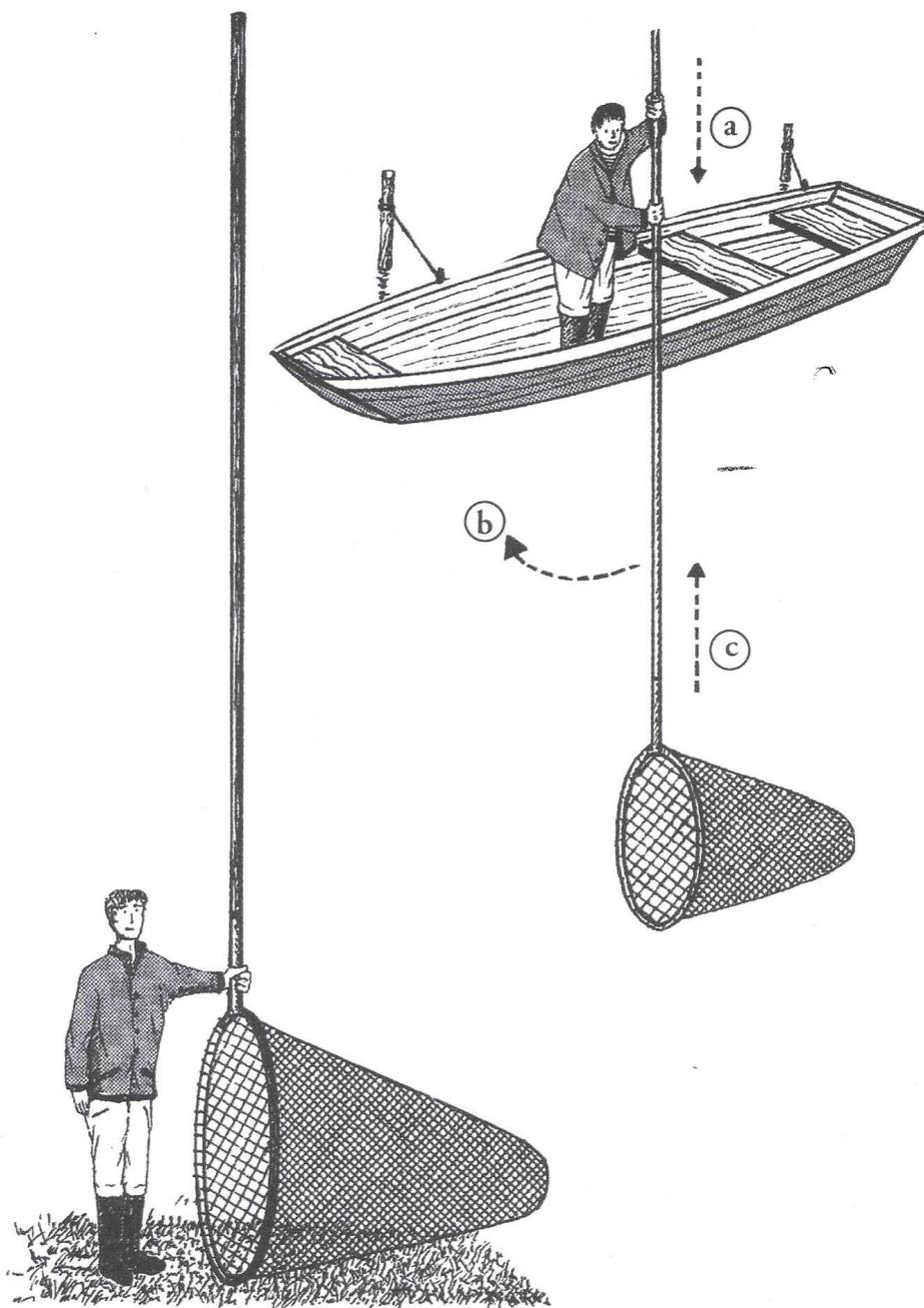


Figure 17 : Coul. Cette très grande épuisette s'utilise du bord ou en bateau. Elle est plongée verticalement dans l'eau (a), déplacée d'amont en aval (b), et remontée vivement (c) lorsque le pêcheur sent une touche.

➤ La ligne de fond.

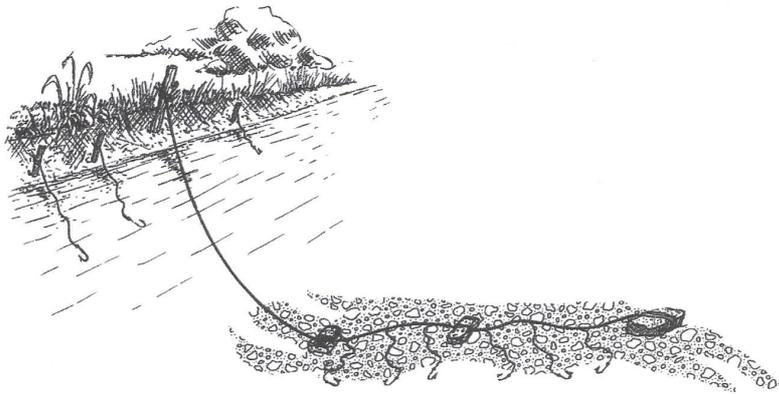


Figure 94 : Ligne de fond. Elles peuvent être montées avec un ou plusieurs hameçons (ici non appâtés pour figurer les hameçons).

➤ La nasse à poissons.

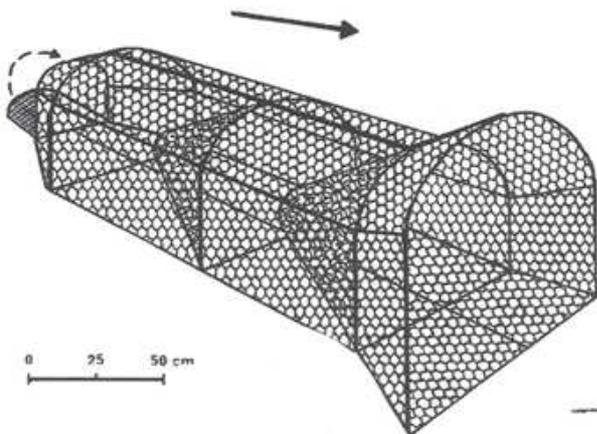


Figure 52 : Nasse à poissons. Réalisée en grillage plastique ou métallique, la nasse est disposée dos au courant (flèche noire), pavillon (a) vers l'aval.

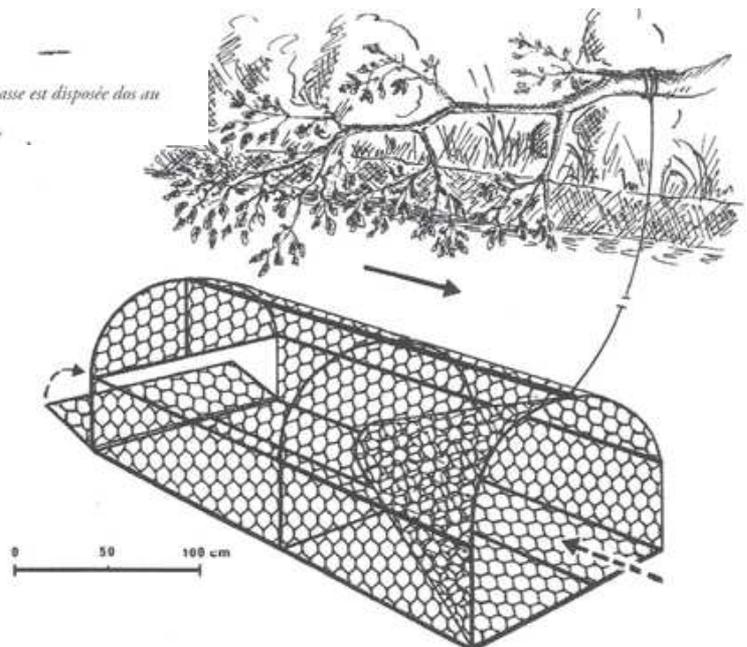


Figure 53 : Nasse à silure. Modèle de Loire moyenne en grillage métallique utilisé pour le silure.

➤ **Autre nasse à poissons.**

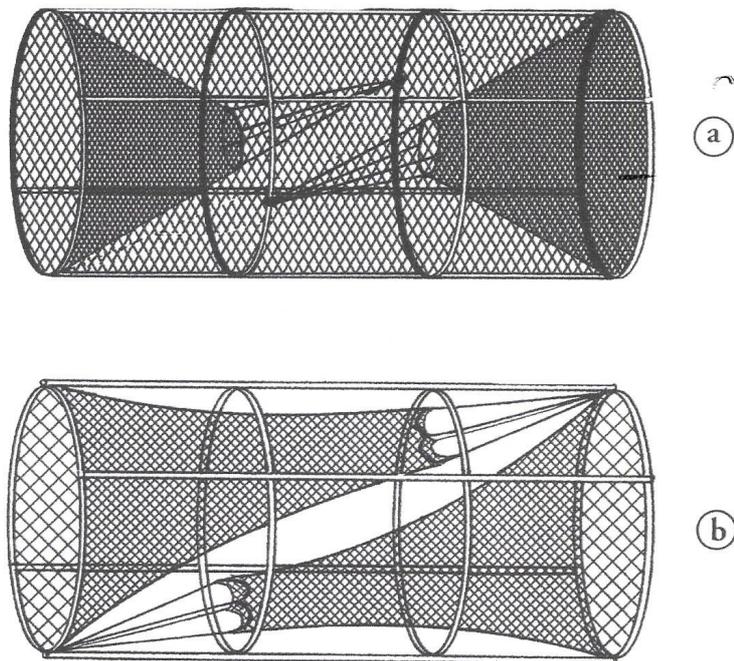


Figure 54 : Tambour. Le corps de cet engin rigide peut être fait en grillage plastique (a), ou bien en filet. Les ancrons visibles en (b), une fois retiré le grillage, sont toujours en filets.

➤ **La nasse à anguilles ou nasse anguillère.**

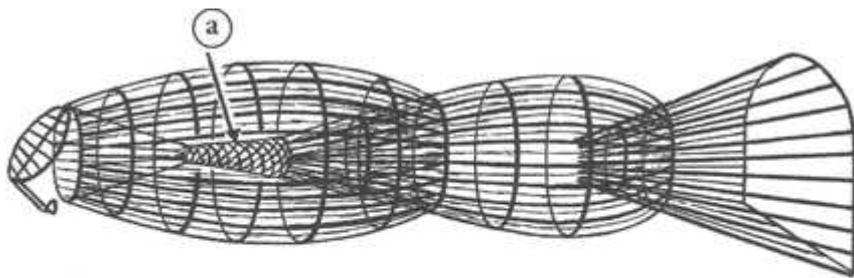


Figure 49 : Nasse à anguilles. Le corps et les anchons sont faits avec des tringles métalliques tandis que le dernier anchon (a) se termine en un petit filet.

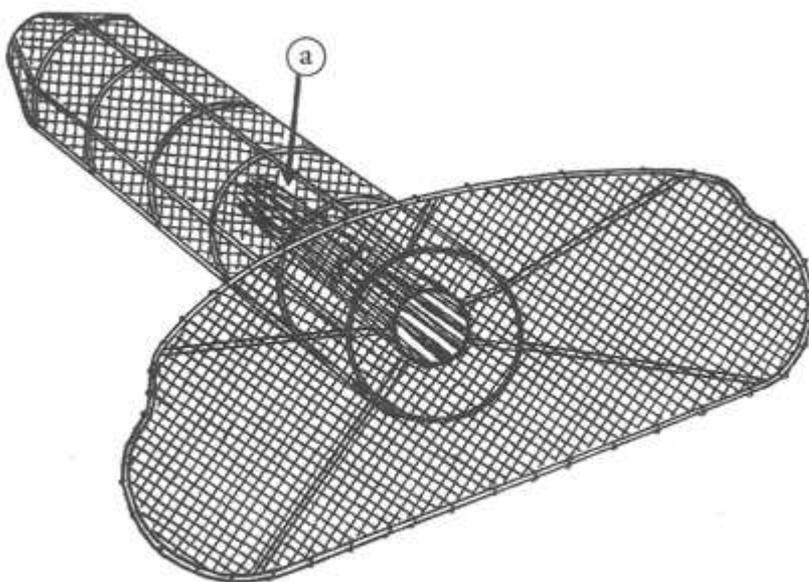


Figure 50 : Nasse à anguilles. Le corps est fait en grillage tandis que l'anchon (a) est en tiges d'osier.

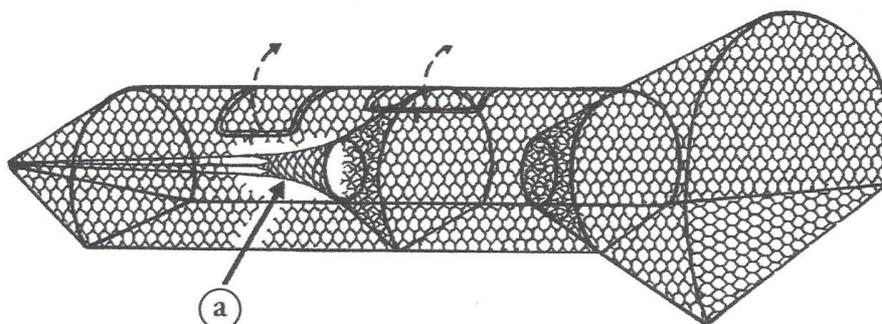


Figure 51 : Nasse à anguille. Le corps et les anchons sont faits avec du grillage métallique tandis que le dernier anchon (a) se termine en un petit filet. Les ouvertures sont figurées par des flèches.

➤ **La nasse à écrevisses.** *Non autorisée sur la rivière Dordogne.*

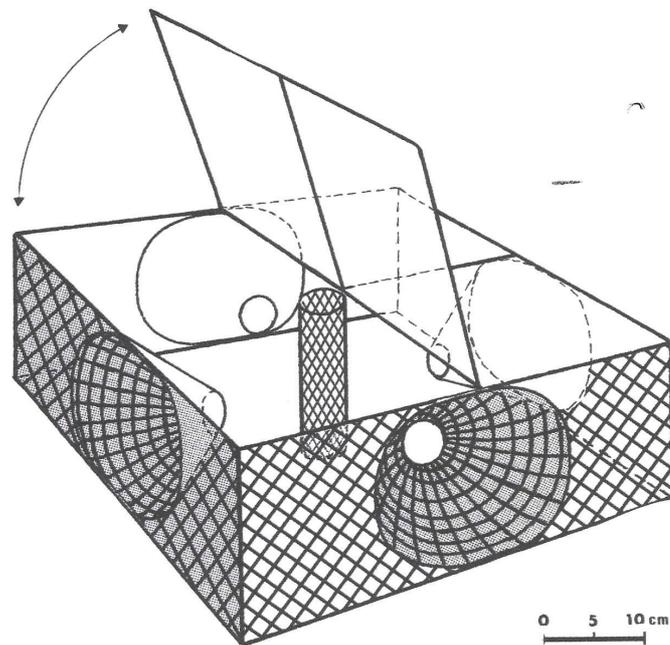


Figure 60 : Nasse à écrevisses. Le casier de Saône est réalisé en grillage plastique. Il présente quatre entrées.

➤ **La carafe.**

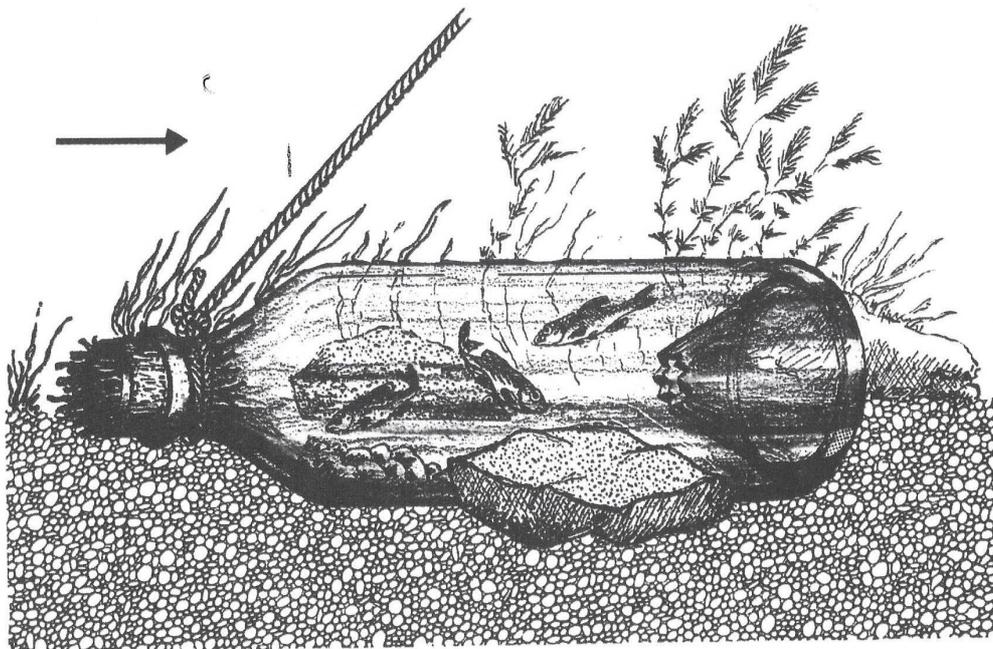


Figure 63 : Carafe. En verre, calée au fond, la bouteille au fond percé doit être bouchée avec un matériau qui laisse passer le courant (ici un bouchon d'herbe).

➤ **La vermée.** Se pratique également en barque.

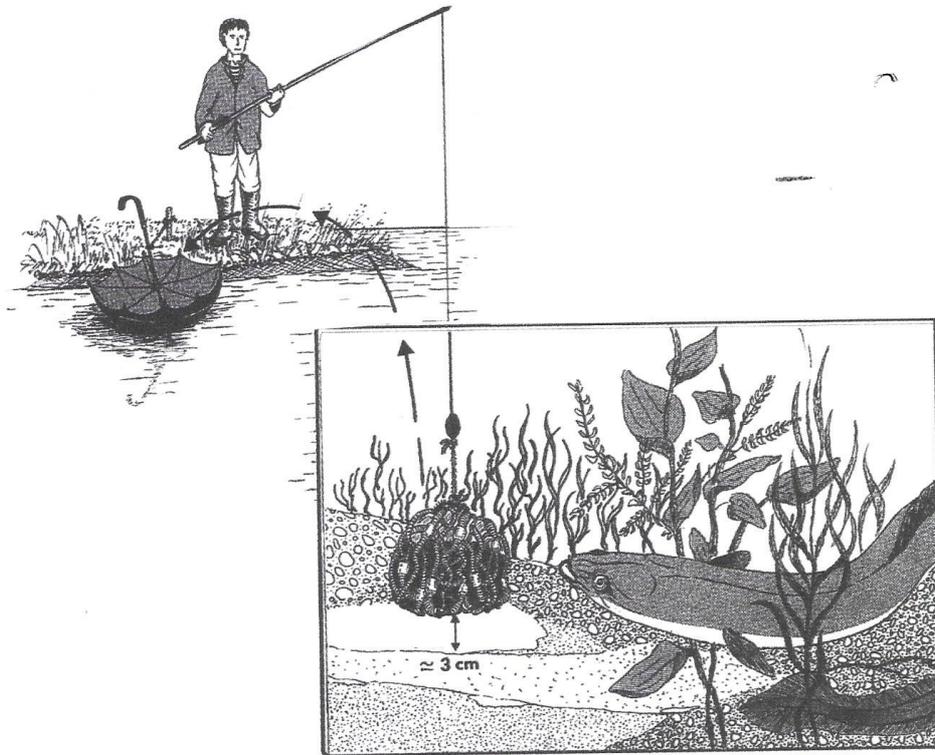


Figure 91 : Vermée. A l'extrémité de la ligne, grossie dans la figure, une pelote de vers sans hameçon est utilisée comme appât. L'anguille qui se prend les dents dans la pelote est extraite de l'eau et déposée dans un parapluie avant qu'elle ne se libère (flèches noires).